

SEPE Les Dix Huit  
Espace Européen de l'Entreprise  
1 rue de Berne  
67300 SCHILTIGHEIM

Préfecture du Pas de Calais  
Bureau des Installations Classées  
Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS CEDEX 9

**A l'attention de Monsieur Franck BERTHEZ**

Schiltigheim, le 25/09/2020

**Lettre Recommandée avec AR n° 1A 191 993 4054 5**

**Objet : Accusé de réception de l'avis tacite de la Mission Régionale d'Autorité environnementale n° 2020\_4446**

Monsieur,

La société SEPE Les Dix-Huit a déposé en Préfecture du Pas-de-Calais, en date du 6 juillet 2018, un dossier de demande d'Autorisation Environnementale pour un projet éolien de deux éoliennes et un poste de livraison sur la commune de Coupelle-Neuve ; demande ayant reçu un avis de recevabilité le 22 septembre 2020.

Dans le cadre de son instruction, la Mission Régionale d'Autorité environnementale a remis un avis tacite sur le projet le 8 septembre 2020 (avis n°2020\_4446 transmit le 22 septembre 2020).

La Société d'Exploitation du Parc Eolien Les Dix Huit accuse réception de l'avis tacite de la MRAe n°2020\_4446.

Nous vous prions de bien vouloir recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Fabien KAYSER  
Gérant de la SEPE Les Dix Huit



**Copie adressée à :**

DREAL Hauts-de-France  
**A l'attention de Monsieur Nicolas PACAULT**  
Unité Départementale du Littoral  
Rue du Pont de Pierre